

La Région Grand Est lance, en partenariat avec Bpifrance, l'Accélérateur PME Grand Est, un programme régional pour permettre aux PME de grandir et d'être plus compétitives.

Strasbourg, le 5 juin 2018 – Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, et Bernard Nicaise, Directeur du Réseau Est de Bpifrance, lancent aujourd'hui la première promotion de l'Accélérateur PME Grand Est. Ce dispositif vise une sélection de 18 PME à fort potentiel.

Afin de favoriser la croissance des PME de son territoire, la Région Grand Est a souhaité s'associer à Bpifrance pour mettre à leur disposition de nouveaux outils. L'objectif est de permettre à ces PME prometteuses de devenir des entreprises de taille intermédiaire (ETI), une catégorie à caractère décisif pour la création de richesses et le développement de l'innovation, de compétitivité et de l'emploi dans la région.

Complémentaire des actions et des dispositifs existants, l'Accélérateur PME Grand Est s'inscrit dans les priorités du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Grand Est :

- faire de la région Grand Est un des leaders européens de l'Industrie du Futur et de la bio-économie,
- faire de la région Grand Est un territoire d'expérimentation des innovations,
- accompagner les entreprises à fort potentiel de croissance,
- faire de la région Grand Est une plaque tournante de l'économie transfrontalière,
- ancrer et diversifier l'activité économique de la région,
- renforcer l'efficacité, la responsabilité et la proximité de l'action publique et des partenariats,
- proposer des solutions de financement innovantes.

La Région œuvre à faire du Grand Est un territoire attractif pour les entreprises en développement grâce à des solutions de financement innovantes. Dès juin 2017, elle a créé « un choc de financement » visant à améliorer la lisibilité de l'offre et à en améliorer l'accès, en renforçant le dialogue avec les acteurs concernés, notamment le monde bancaire. Les crédits ont ainsi progressé de 35 millions d'euros entre 2016 et 2017, à travers un partenariat étroit avec Bpifrance et des appels à manifestation d'intérêt.

La création de l'Accélérateur s'inscrit également dans la coopération plus globale qui existe actuellement entre la Région Grand Est et Bpifrance. Bpifrance est en effet un partenaire majeur de la Région dans le financement et l'accompagnement des entreprises. A ce titre, une Convention a été signée le 10 juillet 2017 entre les deux entités pour répondre au mieux aux ambitions du SRDEII.

Plus particulièrement, en 2017, la collaboration entre la Région et Bpifrance s'illustre à travers des dispositifs et des chiffres concrets : accompagnement de 115 entreprises en garantie (44 millions d'euros) et de 22 projets en innovation (4 millions d'euros), lancement du Prêt Croissance TPE Grand Est (10 millions d'euros), coopération à travers 10 fonds régionaux et interrégionaux. Outre l'Accélérateur PME, l'année 2018 verra la collaboration entre la Région et Bpifrance s'intensifier : déploiement du PIA territorialisé opéré par Bpifrance, lancement de Be Est Innovation d'Avenir, Prêt Croissance TPE, etc.

Pour **Jean Rottner**, Président de la Région Grand Est :

« Le lancement de l'Accélérateur PME s'inscrit dans la logique de la Région Grand Est de soutenir les entreprises de son territoire. Deuxième Région industrielle de France, le Grand Est a en effet construit une politique forte et ambitieuse en faveur de la compétitivité et du soutien aux acteurs économiques, à travers le SRDEII. Notre action s'enracine dans une évidence ô combien fondamentale : ce sont les entreprises qui créent de l'emploi et non les collectivités publiques. Nous avons donc mis en place des dispositifs permettant aux entreprises de moderniser leurs outils de production et de se développer à l'international afin qu'elles puissent créer des emplois sur nos territoires. L'Accélérateur PME est un outil supplémentaire au service de cette ambition qui guide notre action au quotidien ».

Bernard Nicaise, Directeur du Réseau Est de Bpifrance, ajoute :

« Le lancement de cet Accélérateur PME en région Grand Est s'appuie sur un dispositif éprouvé pour accompagner les entreprises à fort potentiel de croissance. Grâce à un programme de formation, de conseil et des opérations de mise en réseau, les accélérateurs de Bpifrance donnent aux PME les moyens concrets de leurs ambitions. Nous sommes heureux de nous associer à la Région Grand Est pour déployer l'action de Bpifrance auprès des PME de ce territoire. A travers cet Accélérateur, nous allons offrir aux entrepreneurs les moyens de leur transformation pour une croissance rapide et durable et valoriser ainsi l'excellence industrielle française. »

Une sélectivité assumée : une cible de 18 PME industrielles, disposant d'un potentiel de croissance leur permettant d'ambitionner un changement d'échelle.

L'Accélérateur PME Grand Est cible des entreprises très majoritairement industrielles à fort potentiel de croissance, indépendantes et disposant d'un chiffre d'affaires minimum de 6 millions d'euros. Il s'adresse à des PME dont les dirigeants sont porteurs d'une véritable ambition de développement. Le parcours individuel de l'Accélérateur tiendra compte des recommandations faites aux sociétés qui ont participé au dispositif régional « Diagnostic Industrie du Futur ».

Il vise quatre objectifs :

- révéler les potentiels de croissance de l'entreprise,
- créer les conditions d'une « émulation » collective,
- rompre l'isolement du chef d'entreprise,
- créer de la valeur sur le territoire et un effet d'entraînement sur l'attractivité et l'emploi.

Un programme « sur-mesure » conjuguant une offre individuelle de conseil, une dynamique d'émulation collective et un suivi personnalisé.

Trois principales actions constituent le cœur du parcours des entreprises sélectionnées dans l'Accélérateur PME Grand Est :

- **du conseil** avec, dès les premiers mois, l'élaboration d'un **diagnostic 360° de l'entreprise**, qui analyse son positionnement sur une dizaine d'items, de la stratégie à l'organisation RH, en passant par l'international, la croissance externe, le développement commercial ou la transformation digitale. A l'issue de ces diagnostics, des missions de conseils seront proposées sur un ou deux des leviers de croissances identifiés (digital, international, commercial, croissance externe, etc.),

- **des formations** en présentiel pour faciliter la prise de recul stratégique, complétées par des ateliers de travail, durant les deux années de l'accompagnement,
- **la mise en réseau** par l'animation de la communauté des entreprises membres de l'ensemble des promotions Accélérateurs déployées sur tout le territoire national et de Bpifrance Excellence (plus de 4000 entreprises).

Un dispositif piloté par Bpifrance au niveau national ayant déjà fait ses preuves

L'Accélérateur PME, lancé en 2015, est le pionnier des Accélérateurs de Bpifrance. Un tiers des soixante PME de la première promotion sont devenues des ETI à l'issue de ces deux années d'accompagnement. Les autres membres ont confirmé des trajectoires de croissance significatives, avec une croissance moyenne de leur chiffre d'affaires de 22% sur les deux années, une augmentation du chiffre d'affaires export de 29% et de leur effectif de 20%. 62% d'entre elles ont par ailleurs fait évoluer leur gouvernance. L'accélération vers l'international est un des piliers majeurs de l'accompagnement puisque 85% d'entre elles ont ouvert de nouveaux marchés au-delà des frontières de l'hexagone.

A travers ses accélérateurs nationaux, Bpifrance a déjà accompagné 28 PME et ETI issues de la région Grand Est.

A propos de la Région Grand Est

La Région Grand Est affirme sa volonté d'accompagner au plus près les entreprises régionales vers une croissance génératrice d'emplois, en inscrivant le plan régional Industrie du Futur dans ses priorités.

Ainsi, la Région a pris l'initiative d'un plan d'action en faveur des PME industrielles, artisanales et agricoles à fort potentiel de croissance et de le mettre en œuvre dans les entreprises qui proposent des solutions technologiques innovantes. Ce plan doit permettre à ces entreprises de transformer leurs sites de production en unités plus « intelligentes », plus flexibles, plus connectées et respectueuses de leur environnement. **Il constitue également l'une des orientations stratégiques du SRDEII.**

Cette démarche s'appuie sur trois axes : faire prendre de l'avance aux entreprises en les faisant progresser sur leur chaîne de valeur, favoriser l'accès aux marchés **internationaux** via l'augmentation de leur performance et de leur compétitivité et **créer un écosystème favorable** organisé et coordonné, pour l'accueil des entreprises du futur et/ou des développeurs de technologies.

Plus d'information sur : www.grandest.fr

Suivez-nous sur Twitter : @regiongrandest

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Contacts presse :

Bpifrance

Laure Schlagdenhauffen

Tél. : 01 41 79 85 38

Laure.schlagdenhauffen@ext.bpifrance.fr

Région Grand Est

Gaëlle Tortil-Textier

Tél : 03 88 15 69 84

gaelle.tortil-textier@grandest.fr

